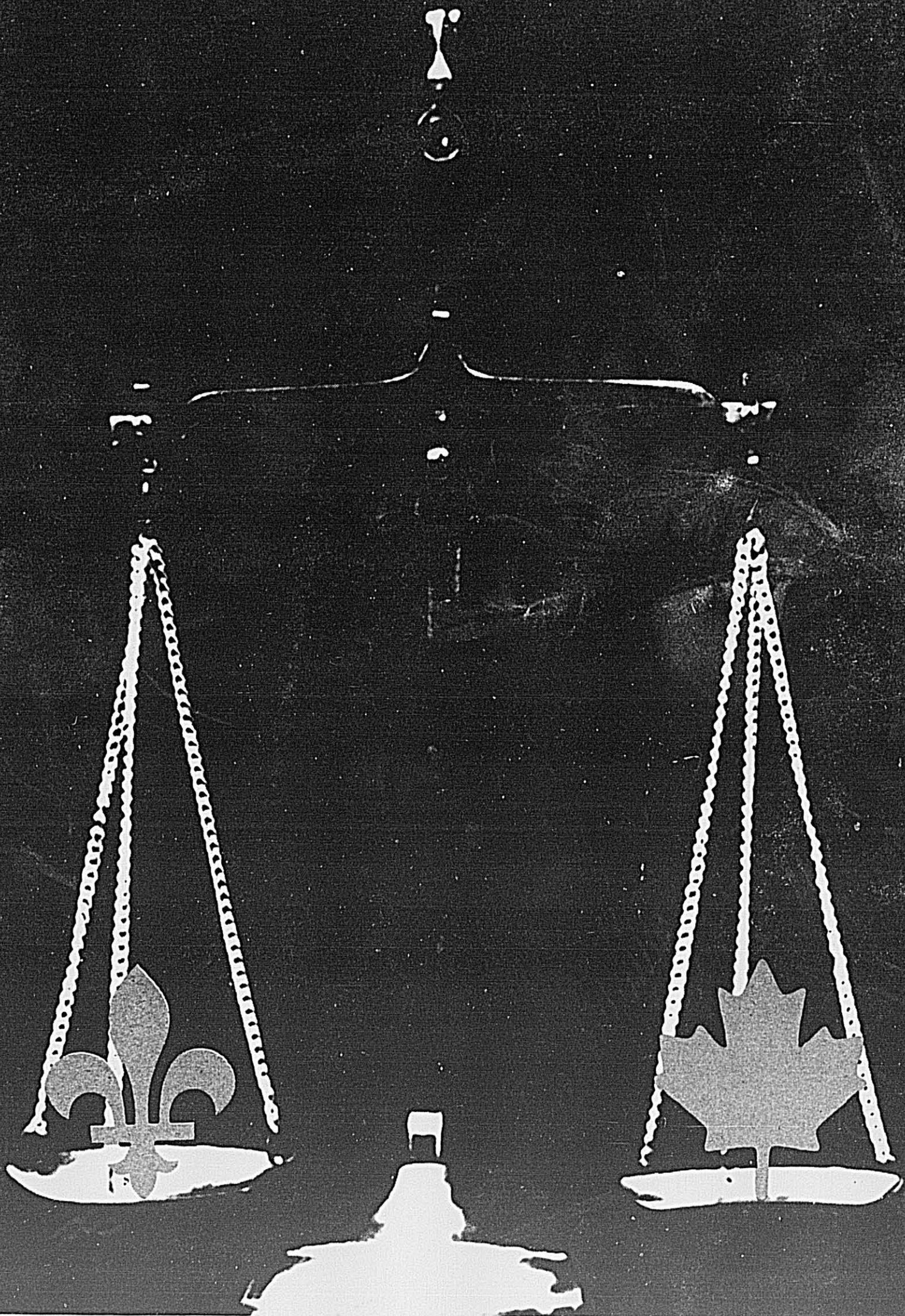


Le ^{McGill} Daily

Edition française hebdomadaire



CLASSIFIED

To place a classified ad,
visit **Sadie's**, main floor
of the University Centre

341 — Apt., Rooms, Housing
3rd person to share excellent 6
room apt. from Feb. 1st. Opposite
McGill 900 Sherbrooke St. W. Call
845-0937.

Roommate wanted large 4 1/2

Queen Mary Rd. \$125/mo. 738-0868
after 6 pm.

352 — Help Wanted

English/French bilingual children (4-
5 yrs.) to participate in develop-
mental research. Interested parents
please call Dr. Fred Genesee,
Psychology Dept. 392-4685.

Women with full figures wanted for
photo modelling. Well paid. 488-
3850.

354 — Typing Services

TYPIST—Theses, dissertations,
research papers, etc. Accurate &
reliable. Your choice of type style.
Standard rates. Phone 934-1455.

Typing Services: Term papers,
Theses, Reports. Reasonable rates.
Free pick-up and delivery. Call 688-
6988.

EXECUTIVE TYPIST - IBM - (regular
typeface + scientific symbols) -
Fast - Accurate - near to campus -
272-6049.

Professional TYPING & EDITING.
Papers, theses, book manuscripts.
By former graduate student.
English & French texts. 733-3469.

356 — Services Offered

MOBILE D.J.— for dances, parties,
receptions, etc. Specialist in disco
& rock 'n roll (light show included)
Other types of music available upon
request. Call Kevin at 366-1829 after
6 pm.

Graduating? Wondering what the
next step is? Phone this astrologer
for important insights into your
future. Student prices. Near to
campus. 845-0825.

Attention all students, if you want
the best career jobs, present a
professionally created resume. See
the experts, Musgrove Resume
Service, 861-4443. Special Student
Rates.

361 — Articles for Sale

X-Country skis & poles, for a tall girl
or woman (5'11") very good quality,
very good price. Please call 845-
1022 after 6pm.

"Dual 601 Turntable", Sansui au
6500 power amplifier. 2 Realistic,
Optimus 18 speakers. Best offer.
Phone 849-0173

Ladies' coat for sale. Size 14.
Rainmaster, pile lined, worn 3
times. Originally \$140. for \$65. Call

486-2783

"Dual 601 Turntable", Sansui au
6500 power amplifier. 2 Realistic,
Optimus 18 speakers. Best offer.
Phone 849-0173.

Harman/Kardon 430 Stereo
Receiver, 25 wch.; audio logic A100
speakers; MXR114 stereo graphic
equalizer, 10 bands/channel. Call
Steve 482-7659 after 6 pm.

363 — Cool Cats

Adorable kitten to be given away to
loving home. About 6 weeks old.
737-4556.

372 — Lost & Found

Lost: A green wallet with a ring of
keys in it. Disappeared last Monday
at the McLennan Library. Will ap-
preciate to have both back. Phone
at night 286-1588

FOUND: Black cat, green eyes,
medium size. Vicinity Milton &
Durocher. Call 844-9697.

383 — Lessons

DANCE: BALLET Barre à Terre.
Ballet classes in progress 9:30 Tues
& Thurs mornings and Mon. af-
ternoons at 3:00. Classes about to
begin every day at 12:00 & 3:00 Tues
& Thurs. Call the Dance Factory
733-1911, 733-3617.

385 — Notices

Want to rap with a Rabbi? Call
Rabbi Israel Hausman 341-3580.

McGill Friday Ski Club, ski the best.
Tremblant, Smuggler's, Sutton,
Oxford, Owl's Head, on Fridays. We
go where the snow is & beat the
weekend crowd. Includes tickets,
bus, refreshments. Only \$69. Call
Elaine 481-6920.

NEW THEATRE
CARNIVAL
PRESENTS



Mtl's professional
dance umbrella group,
initiates McGill's
month-long New
Theatre Carnival
FEB 6-7-8-9-10

8:00 pm

MORRICE HALL 106**\$2.50 Students****\$3.00 General public**

THE
CIRCLE JERKS
COMEDY TEAM
IS
COMING
See p. 12

INTERNATIONAL FESTIVAL '79**Tuesday, February 6th**

6:00 p.m. I.S.A. Film Festival, L26

Hungry Autumn—Documentary on the social
and economic causes of hunger in India. Winner
of the Oberhausen Award in 1978.

World Black and African Arts Festival—Held in
Lagos, Nigeria in 1975.

Wednesday, February 7th

3:00 p.m. Immigration Workshop, 310 (Union Building)

—All you want know about the new immigration
laws, especially those concerning people on
student visas.

Speakers: Mme. Tremblay from Dept. of Im-
migration

Dr. Elisha from Student Advisor's
Office, McGill

6:00 p.m.

—Slide show on Iranian People's Struggle

—Speech on recent events in Iran (Student
Speaker)

—Question Period

—Refreshments

8:00 p.m.

Prof. M. Bisson, B-01

—The Zimbabwe Ruins: The anthropological
and political implications.

Thursday, February 8th

5:30 p.m. Cultural Show, Cafeteria (Union Building)

—Armenian Dancers

—Folk Singing Group

—Portuguese Dancers

6:00 p.m.

International Dinner, Cafeteria

Featuring the Cuisine of:

—Portuguese

—Caribbean

—Vietnamese

—Armenian

—Arabic

Advanced ticket sales only

Sadie's Box Office

\$3.50 per person

8:00 p.m.

Iqbal Ahmed, L26

Senior Research Fellow

Institute for Policy Studies

Washington, D.C.

—"Iran: The Explosion, The Lesson"

We hope to see you there! **ISA**

20th ANNUAL EUROPE EXPLORATION

Come Join Us for a Happy
EIGHT WEEKS

For information, write or call:

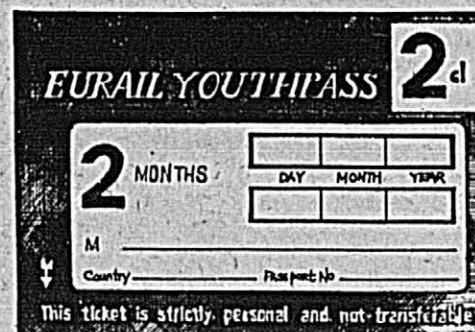
INTERNATIONAL STUDENT EXCHANGE INC.
Through the EUROPA HOUSE (Univ. of Illinois)
802 West Oregon
Urbana, Illinois 61801 (217) 344-5863

\$1428.00
(U.S. DOLLARS)

In

1. LONDON
2. PARIS
3. REIMS
4. HEIDELBERG
5. SWITZERLAND
6. MONTE CARLO
7. VENICE
8. FLORENCE
9. PISA
10. ROME
11. POMPEII
12. ISLE OF CAPRI
13. GREECE
14. AUSTRIA
15. MUNICH
16. PRAGUE
17. BERLIN
18. COPENHAGEN
19. AMSTERDAM

PROFITEZ DE VOTRE JEUNESSE



Partez et explorez l'Europe que vous avez envie de voir. Allez et venez à votre gré à travers
15 pays d'Europe Occidentale avec un EURAIL YOUTHPASS—2 mois de voyages illimités par
train en 2ème classe pour ceux qui ont moins de 26 ans.

Cutez au plaisir de partir à l'aventure quand le cœur vous en dit et d'aller où bon vous
semble à votre propre rythme—Découvrez sans effort ce que vous êtes venus voir—les
paysages, la vie culturelle, l'histoire et les gens—d'un centre ville à un autre, confortablement,
à l'heure et à bon marché—\$312, vous donnent deux mois de voyage sans limitation de
kilométrage, et la possibilité de voyages gratuits ou à prix réduits sur de nombreux traversiers,
bateaux et autocars à travers l'Europe—Vous ne pouvez pas acheter l'EURAIL YOUTHPASS
en Europe; il faut donc vous le procurer ici avant votre départ. EURAIL YOUTHPASS—profitez
d'une affaire quand vous en avez encore le temps.

(Prix exprimés en monnaie canadienne et susceptibles d'être modifiés sans avis préalable.)

Pour de plus amples renseignements consultez votre agent de voyage ou écrivez à:
EURAILPASS Distribution Centre—P.O. BOX 339—Terminal 'A'—TORONTO, Ont. M5W 1G2

Nom:

Adresse:

Ville:

Province:

Code postal:

EURAILPASS

Voyez l'Europe à meilleur compte

ALLEMAGNE FEDERALE • AUTRICHE • BELGIQUE • DANEMARK • ESPAGNE • FINLANDE • FRANCE
GRECE • HOLLANDE • ITALIE • LUXEMBOURG • NORVEGE • PORTUGAL • SUEDE • SUISSE

LOCATAIRES:

EXPULSES DE LA REGIE

par Maurice Van Themsche

Mercredi dernier, la Régie des loyers a fait expulser de l'entrée des ses bureaux trois membres du Comité de logement St-Louis qui, comme plusieurs autres associations de locataires, est membre du Regroupement pour le gel des loyers.

Depuis le 22 janvier, le Regroupement pour le gel des loyers est présent à la porte des bureaux de la Régie pour discuter avec les locataires, faire signer des pétitions, distribuer des dépliants. Les membres du Regroupement proposent aux locataires de contacter leur association de quartier et de devenir membres de leur organisation.

Cette occasion de rencontrer des centaines de locataires vient de disparaître par le fait même de l'expulsion des trois membres par les policiers. Au motif de cette expulsion, M. Houle, représentant de la Régie, a invoqué un règlement interdisant l'occupation de l'édifice.

Selon André Lavallée, membre du Comité de logement St-Louis, la vraie raison est plutôt que la présence du groupe oblige la Régie à expliquer la loi et le contrôle des loyers aux locataires, bref, ce qui est en somme sa principale fonction.

Lavallée soutient que plusieurs employés de la Régie

appuient le Regroupement et ont même indiqué quel serait le recours approprié: obtenir un permis. "Mais comme les gens savent, les tracasseries bureaucratiques sont souvent longues et nous voulons contrer un projet de loi à la commission parlementaire qui aura lieu à la mi-février."

Au sujet du projet de loi, le Regroupement critique sévèrement l'attitude du P.Q. qui, lors des promesses électorales, prévoyait assujettir l'augmentation des loyers au coût de la vie et au salaire minimum; aujourd'hui le gouvernement provincial ne propose que des "réformettes" (dixit Lavallée), tel le changement de la Régie des loyers en une Régie des logements.

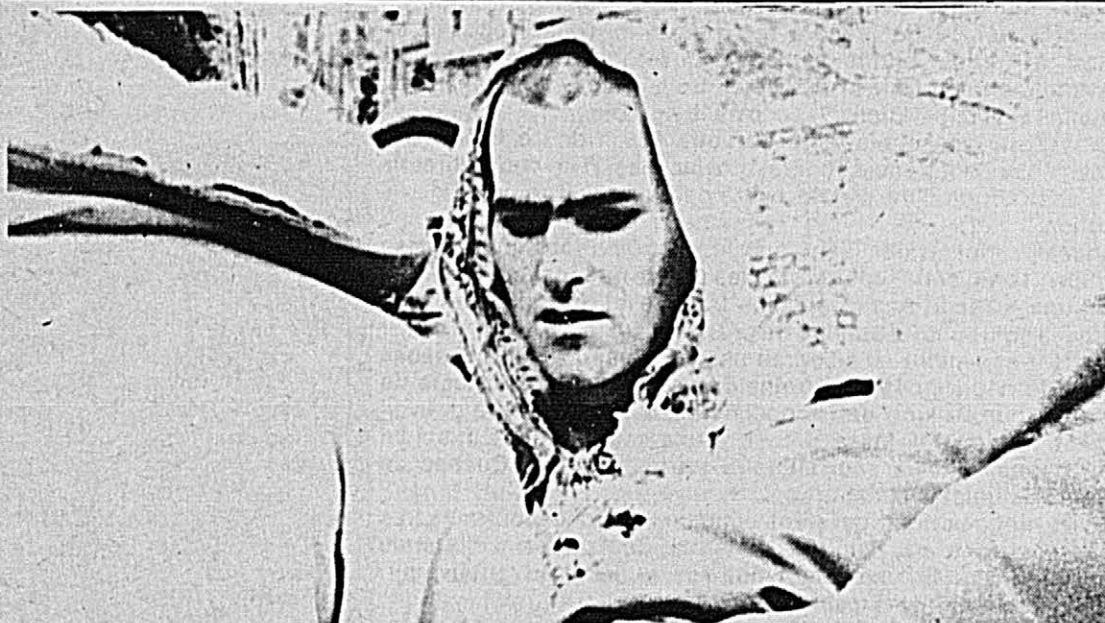
L'unique rôle de cette régie est de limiter les augmentations abusives des loyers dans les cas qui lui sont présentés. "Or, nous dit Lavallée, 4 ou 5 de la population a recours à cette régie, et il apparaît dans le bien annuel de nombreuses causes qu'elle a réglées que pour l'année 1978 l'augmentation moyenne des loyers a été de 7.8%. Mais si l'on compte le nombre des gens qui n'y sont pas allés par peur de représailles du propriétaire ou par manque à gagner sur leur salaire, il faut plutôt parler d'une augmentation de 20% des loyers pour l'année 1978."

Gail Helmann

Mardi
le 6 février, 1979
Montréal, Québec
Vol. 68, No. 68

The McGill Daily

Edition française hebdomadaire



Milleurs vœux du Tibet à la Haré Krishna! Ce preux cavalier a bravé le froid de l'hiver québécois pour venir en mission à notre Centre étudiant hier. Nous avons été tellement inspirés que nos consciences nous on permis de vous offrir une invitation spéciale pour leur rendez vous dimanche prochain.

Congrès de l'ANEQ:

Montréal se prépare

par André Bérubé

Samedi dernier, au pavillon Rivierin de l'UQAM se tenait une importante réunion du Conseil Régional de l'ANEQ (région de Montréal). Elle avait pour but de faire une rétrospective de la lutte des prêts et bourses et pour se préparer au 10^e congrès de l'ANEQ qui se tiendra à Rimouski les 10 et 11 février prochain.

La première partie de la réunion fut consacré au bilan régional de la lutte des prêts et bourses. Le bilan fut assez

positif sauf qu'on dénoté un manque d'information et de mobilisation. On a constaté que dans les prochaines luttes, l'information devrait utiliser au moins 50% des énergies en place. Tout cela pour que la population reconnaisse le principe du droit à l'éducation, de l'accessibilité de tous à l'enseignement.

Par conséquent, les revendications de l'ANEQ sur les prêts et bourses seraient beaucoup plus respectées.

Le Conseil Régional (CR) de Montréal s'est vu accorder le mandat de rencontrer l'exécutif des centrales syndicales pour s'assurer de leur appui sur la lutte et de profiter de l'occasion pour leur faire signer la pétition de l'ANEQ sur les revendications. Ainsi, lorsque les appuis syndicaux se feront concrets, le CR convoquera une conférence de presse pour lancer un appel à la population à signer la pétition, afin d'aller chercher le plus d'appuis possible à l'extérieur.

Dans un deuxième temps, il a été proposé que le CR organise une journée de formation sur l'organisation et la mobilisation. Le but en serait de faire connaître le programme local et national d'une façon très claire.

On a aussi noté qu'il devrait avoir dans les plus brefs délais une brochure explicative sur l'histoire, les règlements et le programme de l'ANEQ. Ceci est pour que les étudiants connaissent très bien l'organisme les représentant. Le CR trouve essentiel cette démarche pour que les moyens de sensibilisation et de mobilisation augmentent dans la population.

Enfin, le CR a dénoncé la mesure de chantage de l'administration des cégep en ce qui concerne les 75 jours de classe obligatoires pour qu'une session soit réglementaire. Cela cause, selon le CR une mesure de répression contre l'action syndicale des étudiants.

L'ANEQ et le P.Q.:

Plus de lune de miel

Winnipeg (CUP)—Les étudiants québécois ont été trahis par le Parti Québécois et selon André Rémillard, un représentant de l'ANEQ (Association nationale des étudiants du Québec), le parti n'a pas tenu ses promesses.

Dans le cadre d'une semaine de conférences sur le Québec à l'Université de Winnipeg, Rémillard disait que lors de l'arrivée du P.Q. au pouvoir, les étudiants sentaient qu'il était temps de "collaborer au lieu de lutter". Il ajouta: "Nous avons arrêté de combattre et commencé à discuter car nous avions confiance dans le Parti Québécois".

Dans son programme de 1976, le P.Q. promettait la gratuité de l'éducation et une plus grande accessibilité aux études post-secondaires. Cependant Rémillard, la situation des étudiants s'est détériorée après l'élection au

lieu de s'améliorer.

L'automne dernier, le gouvernement québécois recommandait dans son Livre blanc sur l'enseignement collégial une accessibilité plus grande mais ne s'attaquait pas au système inadéquat des prêts et bourses. Selon Rémillard, la réaction des étudiants à ce livre blanc a été très claire. A la fin de novembre, plus de 30 cégeps étaient en grève. "Nous n'avons pas encore fini," dit Rémillard. L'ANEQ détermine en ce moment des nouveaux moyens d'action.

Bev Grossman, une autre membre du panel sur le mouvement étudiant au Québec et au Canada anglais et membre de la direction de l'Union nationale des étudiants CNUS a dit que la grève dans les cégeps était "un développement très important pour l'ANEQ." Elle expliqua

que l'ANEQ et l'UNE Planifient des conférences de presses conjointement et coopéreront pour défendre les droits des étudiants. Les étudiants au Québec et au Canada ont "les mêmes ennemis. Nous devons combattre les coupures dans l'assurance-chômage et demander des emplois."

Le Lock-out est évité

par Mary Renaud

Montréal (CUPBEQ)—La menace de lock-out par l'administration au Cégep Saint-Laurent semble écartée.

L'administration est en effet venue à une entente avec la position des professeurs de porter la convention collective à l'arbitrage. La clause de la convention sur laquelle les parties n'arrivent pas à s'entendre touche la sécurité d'emploi.

Quant aux étudiants, ils ont convoqué une assemblée générale aujourd'hui même où ils auront à se prononcer sur la possibilité de régler leur différend avec l'administration par la négociation plutôt que par des occupations ou des débrayages. Selon un membre de l'exécutif de l'association étudiante, Mario Lanthier, l'exécutif recommandera probablement l'adoption de cette entente.

Les négociations avec

l'administration en vue de la reconnaissance de l'association étudiante continueront lorsque les étudiants en auront manifesté la volonté.

L'administration a déjà menacé de fermer le cégep et de tenir une nouvelle inscription des étudiants si les étudiants et les professeurs ne signaient pas un accord écrit par lequel ils renonceraient à perturber les activités pédagogiques et administratives.

Commentaire

Une question politique

Après les nombreuses tentatives écnouées de réforme constitutionnelle qui ont marqué les dernières, voici qu'un gouvernement a décidé de prendre les grands moyens: négocier de nation à nation plutôt que de gouvernement provincial à gouvernements provinciaux et fédéral. Bref, négocier d'égal à égal, du moins si la population québécoise le veut bien.

Si le Parti Québécois tente de cette façon de se libérer des carcans des conférences fédéral-provinciales, il ne peut toutefois faire abstraction d'un certain cadre de base; j'ai nommé la constitution.

L'idéal serait évidemment que les négociations puissent se dérouler sans cette contrainte: les deux nations adopteraient alors une attitude beaucoup plus franche et surtout pourraient offrir des solutions "à prendre ou à laisser."

Malheureusement tel ne serait pas le cas si un jour le Québec tentait de négocier la souveraineté-association avec le reste du Canada; tout au long des négociations, à moins que le gouvernement fédéral ne fasse preuve d'une maturité qu'on ne lui connaît pas, Ottawa pourrait faire pression sur le Québec en pointant du doigt la constitution.

Si les négociations devaient échouer, Québec pourrait alors avoir recours à sa dernière carte: la déclaration unilatérale d'indépendance. En une telle hypothèse, le débat se retrouverait probablement entre les mains des hommes de loi.

Quelle que serait l'issue d'une décision judiciaire, le problème ne serait pas pour autant réglé: ce n'est pas de cette manière qu'on met fin à un conflit qui trouve ses germes en trois siècles d'histoire et aux espoirs que nourrit un peuple pour les années à venir.

Tout ce qui en résulterait serait une situation malsaine où inévitablement une des parties demeurerait frustrée et mijoterait sa rancune; une solution imposée par les tribunaux ne ferait que remettre le débat à une date ultérieure, tout comme le règlement imparfait du premier conflit mondial déboucha inévitablement sur la guerre de 1939-1945.

Il est en effet bel et bien clair que jamais les Québécois n'accepteraient de voir leur sort décidé à partir d'une constitution déjà plus que centenaire; combien sont-ils en effet ceux qui soutiennent le droit à l'autodétermination du Québec sans pour autant être en faveur de la souveraineté-association?

Le Canada Anglais commettrait une erreur grave s'il tentait d'imposer un nouveau cadre constitutionnel au Québec à partir d'une décision judiciaire. En cas de refus de la part des Québécois de se soumettre à une telle décision, on aura beau invoquer l'argument de la règle de droit et rappeler la maxime "un gouvernement de loi et non un gouvernement d'hommes", mais ce serait là nier aux principaux intéressés le droit de refaire la loi.

Tout au plus ce qu'un débat judiciaire devrait faire serait d'accorder un répit aux parties pour mieux se préparer à négocier une nouvelle entente constitutionnelle, tout en respectant le mieux possible l'égalité des deux nations.

Henri-Paul Normandin

The McGill Daily

Édition française hebdomadaire

The McGill Daily est publié cinq fois par semaine par l'Association Générale des Étudiants de l'Université McGill, 3480 McTavish, Montréal. Les opinions exprimées dans ces pages sont celles des journalistes du McGill Daily et ne sont pas nécessairement les opinions officielles de l'Association Générale des Étudiants. The Daily est composé à SST, 3480 McTavish et imprimé à l'Imprimerie Trans-Continental, 433 Lebeau, Saint-Laurent.

The Daily est membre-fondateur de la Presse Étudiante du Québec (PEQ) et de la Canadian University Press (CUP).

Abonnement par la poste: \$15.00

Bureau: 392-8955

Publicité: 392-8902

Rédacteur, édition française: Henri-Paul Normandin

Directeur-général: Andrew Porter

Rédacteur en chef: Ellen McKeough

Administration: Doug Watters

Information: Rick Boychuk

Weekly: Gigi Rosenberg

Ann Brocklehurst

Sports: Danny Young

Molly Kane

Pierre Shanks

Harold Koblin

Photographie: Meg Blank

Henry de Cuyper Cadmus

Directeur de la publicité: Marcel Primeau

Assistant de production: Ron Fleischman



Aujourd'hui

Debating Union

Extremely important meeting for all involved in the Winter Carnival tournament — and for those who aren't but should be! We need lots of help. There will also be debating etc. as per usual. B-16 of the Union Building at 7 pm. See you there. Judges:

Judges for the Winter Carnival Debating Tournament are invited to attend a judges session this afternoon at 2 pm in room 310 of the Union Building. If you have any questions, this is the time to have them answered, and to be briefed on exactly what you are supposed to be doing.

Energie Nucléaire:

Une soirée d'information sur le nucléaire (l'énergie nucléaire ses implications, son histoire, l'alternative) avec présentation d'un diaporama intitulé: "Electro-nucléaire, danger", est organisée à 20h, aujourd'hui et jeudi, au 4355, rue de La Naudière, local 200, par le mouvement écologique Alliance-Tournesol. Renseignements: 527-4280. Entrée libre.

Yellow Door: Tuesday Forum:

Guest speaker, Tom Bruneau, McGill professor, on "The Church—Revolution in Latin America?" at 12:30 at the Yellow Door 3625 Aylmer.

Women's Rugby:

First meeting of the Spring

session tonight in the Currie Gym, 8:30. All beginners welcome. Bring athletic attire. More information Kate 286-0057.

Women's Union:

Study group will be meeting tonight in Rm. 430 of the Union to discuss *The Second Sex* by Simone de Beauvoir. Everyone is welcome and encouraged to attend. Refreshments will be served. Call 392-8920 for info.

McGill Law Debating Society:

Resolved: Capital Punishment be re-instated. Appearing for the resolution will be Dennis Latten, secretary of the Canadian Policeman's Association. Against will be the Honourable Warren Allmand, federal minister of Consumer and Corporate Affairs. In the Moot Court, Chancellor Day Hall (Law School) at 7:30 pm. For further information, please phone Marcel Mongeon 288-2306.

Brush Off:

Monodrama written and performed by Jo Ann McIntyre at RVC. 4 pm and 8 pm shows. Reservations and tickets at Sadie's \$1.50 — also available at the door.

Israeli Dancing:

And-left-and-left-and-Yemenite-step. For fun and exercise and good music, join us in our weekly effort at Israeli dancing. Everyone is welcome. Beginners 7:00 pm, Advanced 8:15

pm, McGill Student Union, 3480 McTavish (ballroom) \$1.00 per session.

Faculty of music free concerts: Pollack Concert Hall 5.00 pm: Students' Two-Piano Ensembles. Recital Room C-209, 8:30 pm: Master Class, Professor Morton's students.

P.T. and O.T. Bakesale:

Lots of baked goods for sale in the Union Building today. P.T. & O.T. Cookbook also on sale. 10 am to 4 pm in the Union Building.

"Introducing you to Socialist Albania:

Slide presentation by the McGill Friends of Albania, 12:30 - 1:30 pm in Union Room B01.

Quebec Heart Foundation:

Volunteers are urgently needed for a few hours a week from now to Feb. 16 to help raise money for the Quebec Heart Foundation. For more information please contact Helene at 688-9870. Your cooperation will be greatly appreciated.

Tennis Club:

For info on tennis tournament go to room 402 of the Union today between 11:00 and 12:00.

Work Ofart Auditions:

Auditions are to be held in Morrice Hall 106 between 10:30 - 2 for the ever popular comedy from England: "Raising The Wind" by James Kenney.

suite à la page 11

Un Québec souverain dans la légalité?

par Henri-Paul Normandin

Nous sommes au lendemain du référendum: les Québécois ont exprimé en majorité le désir de voir leur gouvernement négocier la souveraineté-association. De là, deux scénarios possibles: ou bien le gouvernement central et les autres provinces reconnaissent la souveraineté politique du Québec, auquel cas, aucun problème juridique majeur ne se pose; ou bien Ottawa refuse cette reconnaissance, et le Parti Québécois proclame unilatéralement le Québec Etat souverain. Advenant cette dernière situation, on risque de voir la guerre politique se transformer en un affrontement juridique, quelle en serait l'issue? C'est à cette question que s'adressent les quelques lignes qui suivent.

LA CONSTITUTION CANADIENNE

Sous la constitution canadienne, le Québec possède-t-il le droit de se séparer?

L'AANB ne nie pas le droit de sécession d'un de ses membres (comme le fait la constitution de l'Australie), mais elle ne le reconnaît pas pour autant (comme le fait celle de l'URSS). Peut-on en conclure que ce qui n'est pas défendu est permis? Non, les tribunaux canadiens ayant réputé le partage des compétences entre le gouvernement central et les provinces intangible.

Seul un amendement à l'AANB pourrait éviter que la souveraineté du Québec soit anticonstitutionnelle. Il suffirait que le gouvernement central, dans l'hypothèse où il consentirait à cette souveraineté, s'adresse au Parlement britannique qui est présentement la seule autorité compétente pour effectuer un tel amendement. Il ne s'agirait là que d'une simple formalité, Londres s'étant toujours, dans le passé, soumis aux volontés de son ancienne colonie.

Si toutefois Ottawa refusait de reconnaître la sécession du Québec, le gouvernement souverainiste pourrait-il lui-même s'adresser au Parlement britannique? En théorie, oui. C'est d'ailleurs ce que fit la Nouvelle-Ecosse en 1868. En pratique cependant, Londres a maintes fois réaffirmé sa volonté de ne pas intervenir dans les affaires constitutionnelles de ses dominions, sauf à la demande des autorités centrales. Cette prise de position a d'ailleurs été réaffirmée par le premier ministre britannique à Robert Bourassa en 1976: alors à moins d'une excellente campagne de lobbying auprès des députés britanniques de la part des indépendantistes...

DÉCLARATION UNILATÉRALE D'INDÉPENDANCE

S'il s'avérait impossible de

procéder en conformité avec la constitution, l'Etat québécois serait-il à tout jamais condamné à conserver un statut d'illégalité en se déclarant unilatéralement indépendant? Ce dont il faut tenir compte, c'est que le droit canadien ne se limite pas à la constitution. Or à la lumière de la

facteurs.

Le premier de ces facteurs serait l'appui populaire du régime sécessionniste. Ainsi, si 90% des québécois manifestaient leur appui à la sécession lors d'un référendum portant sur une question claire et précise, le régime souverainiste posséderait certainement la

de ce gouvernement par les tribunaux. Toutefois, comme nous le verrons, il s'agit peut-être ici d'un cercle vicieux, les tribunaux eux-mêmes étant amenés à reconnaître le nouveau gouvernement selon l'efficacité!

Bref, si à l'appréciation des facteurs ci-dessus énumérés les tribunaux en venaient à la conclusion que le gouvernement sécessionniste était véritablement un gouvernement efficace, ils pourraient lui consacrer le statut "de jure," reconnaissant par là la souveraineté pleine et entière de l'Etat québécois.

Tentatives de neutralisation

En réplique à une déclaration unilatérale d'indépendance, le pouvoir central pourrait être tenté de retirer les pouvoirs législatifs du Québec. Règle générale toutefois cela serait impossible, la province étant souveraine dans les domaines de compétence qui lui sont assignés par l'AANB: ni le gouvernement fédéral ni Londres (depuis le Statut de Westminster) ne pourraient lui retirer ces pouvoirs.

Il n'existe qu'un seul moyen à la disposition des autorités centrales pour tenter de légiférer en lieu des autorités provinciales: il s'agit du préambule de l'article 91 de l'AANB qui confère au gouvernement central le pouvoir de faire "des lois pour la paix, l'ordre, et le bon gouvernement du Canada."

Cette disposition dans le passé a permis à Ottawa de légiférer sur des matières affectant les "dimensions nationales." Alors qu'au début du fédéralisme les tribunaux ont invoqué ce pouvoir pour justifier une loi sur la tempérance, ils ont par la suite considérablement réduit son champ d'application. Ainsi, en 1976, la Cour suprême refusa de l'invoquer pour justifier la loi anti-inflation. Il serait toutefois pratiquement impossible d'affirmer si ce pouvoir pourrait être utilisé pour neutraliser tout le pouvoir législatif du Québec, les jugements n'ayant jusqu'ici porté que sur des lois particulières touchant des matières assez limitées.

Il en va de même pour la notion d'urgence nationale qui a, dans le passé, été utilisée en temps de guerre. Sur le plan économique, on a refusé son application pour justifier des

mesures législatives lors de la grande dépression; pourtant, c'est cette même notion d'urgence nationale qui a justifié l'actuelle loi anti-inflation. La distinction majeure qu'il y aurait toutefois lieu d'établir entre ces deux genres de crise et une crise politique est qu'au contraire des deux premières celle-ci n'affecte qu'indirectement la vie de chacun des citoyens à travers le pays: il est donc permis de douter que l'urgence nationale sous l'article 91 de l'AANB puisse être invoquée pour que le gouvernement central légifère en lieu du gouvernement provincial.

Donc dans l'hypothèse où Ottawa ne pourrait légiférer dans les matières de compétence provinciale, les lois du gouvernement québécois relatives à ces mêmes matières seraient toujours considérées valides.

Advenant le cas où le gouvernement du Parti Québécois serait, pour quelque raison que ce soit, considéré illégitime (ce qui implique plus que l'incapacité à légiférer dans les matières de compétence fédérale), ses actes législatifs pourraient néanmoins être reconnus valides par les tribunaux. Une telle chose serait possible en vertu de la "doctrine de la nécessité," doctrine développée par la jurisprudence américaine lors de la guerre civile et reprise par les tribunaux britanniques. Le droit préférant toujours l'ordre et la paix au chaos, cette doctrine veut que les actes d'un gouvernement illégitime soient considérés valides en autant qu'ils soient requis "pour le bon gouvernement du pays," et qu'aucun autre ordre législatif légitime ne puisse légiférer à sa place.

Utilisation de la force

La mesure la plus radicale pour neutraliser tout mouvement indésirable est évidemment la recours à la suite à la page 11



Harold Koblin

jurisprudence actuelle, et notamment des décisions qui ont suivi la proclamation unilatérale d'indépendance de la Rhodésie, il ne fait pas de doute qu'un régime sécessionniste québécois pourrait, sous certaines conditions, être reconnu comme seul gouvernement légal du territoire, et donc être considéré comme un pays jouissant des mêmes droits et privilèges que son voisin.

Consécration de la souveraineté

Le noeud de la bataille pour l'obtention de la souveraineté politique est évidemment le pouvoir pour le Québec de légiférer dans les matières présentement sous compétence fédérale. Inversement, pour pouvoir légiférer sur ces matières, le Québec devra être reconnu comme seul gouvernement "de jure" du territoire. Pour obtenir ce statu, le critère fondamental à considérer serait, selon la jurisprudence britannique, l'efficacité du gouvernement; or cette efficacité s'appréciera elle-même selon plusieurs

une puissante arme juridique. Par contre, si 55% de la population votait "oui" à une question prêtant à confusion, et que les partis d'opposition à l'Assemblée Nationale menaçaient la majorité du Parti Québécois, on pourrait considérer une telle rivalité sur le plan interne comme une menace à l'efficacité gouvernementale.

L'opposition exercée par le gouvernement central serait un autre facteur d'importance majeure. Celle-ci s'apprécierait par l'attitude générale d'Ottawa, et se manifesterait plus particulièrement de deux façons. Premièrement par les tentatives du gouvernement fédéral de s'approprier le matières législatives normalement sous juridiction provinciale, et deuxièmement par l'utilisation de la force. Nous étudierons ces deux stratégies d'opposition un peu plus loin.

Un troisième facteur à considérer dans la détermination de l'efficacité du gouvernement souverainiste pourrait être la reconnaissance

ARMENIAN FOLK DANCE PERFORMANCE

THURS FEB 8
UNION 6 PM

sponsored by the ISA
and the MCGILL
ARMENIAN
STUDENTS' SOCIETY

McGill Players

presents/présente

Friedrich Dürrenmatt's

The Physicists

7 fév. - 11 fév. & 14 fév. - 18 fév.
20h00

Players' Theatre
University Centre
3480 McTavish

Admission \$3.50
(Students & senior citizens \$2.50)
(Etudiants & âge d'or \$2.50)
Fri. & Sat.
general admission prices only
Ven. & sam.
prix général seulement

Reservations - 392-8926/8989

Théâtre Cinéma Théâtre Cinéma Théâtre C

L'arbre aux sabots:**Un témoignage de simplicité et d'amour**

par Norman Ethier

Pour autant qu'on soit prêt à braver le froid, la neige et la *sloche*, et que l'on dispose de trois bonnes heures devant soi, le film *L'arbre aux sabots* présentement à l'affiche au cinéma Parisien vaut la peine d'être vu.

Gagnant de la Palme d'or au dernier festival de Cannes, *L'arbre aux sabots* est une sorte de chronique de la vie quotidienne d'un groupe de paysans lombards à la fin du siècle dernier (pour ceux dont le point fort n'a jamais été la géographie, la Lombardie est une région agricole et industrielle du nord de l'Italie).

L'histoire est fort simple. Giovanni Batisti, employé sur la ferme d'un grand propriétaire terrien, travaille dur pour faire vivre sa famille. Tout comme les autres travailleurs de la ferme, il arrive à peine à joindre les deux bouts. Sur les conseils du curé, Giovanni accepte d'envoyer son jeune fils à l'école communale. Même s'il perd une aide qui, plus tard, pourrait s'avérer précieuse sur la ferme, il se console en pensant que son fils n'aura pas à travailler la terre pour assurer sa subsistance.

Un beau jour, le fils rentre de l'école avec un sabot cassé. Inutile de vous dire qu'en ce

temps-là, on ne se promenait pas dans la *bouse* de vache en *hush puppies*. Toujours est-il que n'ayant pas l'argent nécessaire à l'achat d'une autre paire de sabots, Giovanni décide d'en fabriquer un de ses propres mains pour remplacer celui qui est cassé. Dans le but de se procurer le bois qu'il lui faut, il entreprend de couper un des arbres bordant le chemin qui mène à la résidence de son patron. Mal lui en pris car lorsque ce dernier est mis au courant par son intendant, Giovannie est renvoyé.

Le film se termine sur cette note sombre, nous laissant avec la vision désolante de Giovanni, démuné et sans le sou, chargeant ses malgres possessions dans une charrette et s'en allant avec sa famille au hasard de routes. De quoi en boucher un coin à plusieurs de nos chômeurs de luxe qui se plaignent de ne pas recevoir leur chèque à temps. Mais je digresse. Revenons à l'essentiel.

Autour de la famille Batisti, il y a bien sûr les autres familles de la ferme. Bien entendu, elles sont toutes nombreuses, avec le papa, la mama, les bambins etc. Et c'est avec un sens aigu de la poésie et du pittoresque qu'Olmi promène sa caméra parmi tout ce beau monde,

lentement, avec beaucoup de retenue. Le regard qu'il jette sur eux n'est jamais condescendant. Au contraire, il est plein d'amour et de respect. Ce regard est celui d'un observateur minutieux, soucieux de relever chaque détail, chaque geste, chaque expression, révélant ce qu'il y a de profondément humain en l'homme.

Ainsi, les actes du quotidien se succèdent, parfois drôles, parfois tristes, parfois empreints d'une grande noblesse de cœur que seuls savant inspirer les actes simples de la vie. Car somme toute, la naissance, l'amour, le travail quotidien sont des actes simples. La grande qualité du réalisateur ce fut d'éviter de verser dans le mélodrame sirupeux qui est la marque de commerce de tant de mauvais cinéastes italiens.

Une autre qualité d'Olmi qui n'est pas à dédaigner c'est qu'il fait preuve d'une grande pudeur dans la façon dont il traite son sujet. Le spectateur a constamment l'impression non pas qu'il assiste à telle ou telle scène, mais plutôt qu'il y est introduit sur la pointe des pieds. Olmi, le doigt sur la bouche comme pour nous recommander de ne pas faire de bruit, nous fait pénétrer dans l'univers de ses personnages; nous fait partager leurs joies, leurs peines,

leurs illusions.

Telle cette scène où nous voyons Giovanni travailler toute une nuit à la confection du fameux sabot qui causera sa ruine. Il travaille fébrilement, jetant de temps en temps un coup d'oeil inquiet par la fenêtre, de peur qu'on ne le découvre au beau milieu de son coupable travail. Mais nous, nous sommes là. Nous avons été introduits dans la pièce, et, en cachette, nous observons cet homme dont l'amour qu'il éprouve pour son fils est si simple, si vrai, qu'il vaut bien tous les risques, tous les sacrifices. Voilà ce qui fait du cinéma un art et ce pourquoi *L'arbre aux sabots* ne mérite que des éloges.

On sent que le réalisateur, à travers ses personnages, privilégie la vie. Je dirais même qu'il y a de continu, de transmissible dans et par la vie. Il y a très peu de scènes où l'on ne voit pas d'enfants dans le film. Fourrés partout, ils égayent leurs rires et de leurs jeux un univers de pauvreté et de dur labeur. Comment peut-on s'empêcher de trouver attachant le personnage du grand-père, toujours entouré d'une ribambelle d'enfants, et qui est pour eux une source inépuisable d'histoires, de jeux et de chansons. Il est aisé de comprendre que par ce vieil homme, le passé tisse le lien avec l'avenir, que la suite du monde est assurée.

L'arbre aux sabots est de facture irréprochable. Le rythme est lent et régulier. La caméra, très peu mobile, s'attarde sur les paysages, les visages burinés des paysans. Usant fréquemment de plans fixes, Olmi laisse ses personnages se mouvoir librement à l'intérieur d'un cadre délimité, ce qui renforce l'impression d'intimité entre le spectateur et les acteurs.

Le montage, sans bavures, est simple et cohérent. Chaque nouvelle séquence s'ouvre sur un plan d'ensemble des différents bâtiments de la ferme, indiquant par là qu'elle est le centre de tout, lieu de travail comme de repos. Olmi affectionne particulièrement les scènes d'intérieur avec beaucoup de monde. Certaines sont si fortes qu'elles évoquent les toiles de Le Nain, ce peintre français de XVII^e siècle qui, lui aussi, aimait bien les paysans.

La musique est de J.-S. Bach. Le moins qu'on puisse dire est que le choix fut judicieux: la musique du grand compositeur souligne avec force la ténacité et la persévérance du paysan qui s'acharne à labourer cette terre qui le fait vivre.

Une petite anecdote en terminant. Sans doute émue en voyant quelles étaient les ter-

ribles conditions de vie des paysans à cette époque, et aussi par l'admirable esprit de résignation avec lequel ils acceptaient leur sort, une spectatrice s'est tout à coup exclamée: "Y sont-ils épais!" Oui, madame, ces paysans étaient "épais" comme vous dites. Ils étaient épais, incultes et, comble de l'horreur, d'une saleté repoussante. Et c'est sans doute l'odeur de la *bouse* de vache et du crottin de cheval qui auront offensé votre odorat si sensible. Parce que c'est épais, la bouse, et que ça sent de loin... Mais passons. Au moins votre remarque aura eu le mérite de souligner un fait important: c'est que le réalisme avec lequel Olmi a traité son sujet suffit à lui seul à faire de son film un chef-d'oeuvre. A voir absolument pour ceux qui, bien chaussés, n'ont pas peur de mettre les pieds dans la...

**Finesses**

par Martine Brunet

"Si les ils avaient des elles," une réalisation collective du Théâtre de Carton à l'affiche au théâtre d'Aujourd'hui jusqu'au 17 février.

Fondé en collectif depuis six ans le Théâtre de Carton est en quelque sorte l'illustration type d'un jeune théâtre né dans la foulée du Grand Cirque Ordinaire. Sa démarche est à caractère essentiellement libertaire et s'adresse à un milieu étudiant centralisé vers le niveau secondaire. *Si les ils avaient des elles* est le premier spectacle du Carton qui soit destiné au public des grands.

A travers un sujet bien à la mode, l'égalité des sexes, la troupe nous présente avec humour et tendresse "le grand problème de la petite différence." De leur vécu

A l'Outremont:**Une leçon politique**

par Serge Deneault

Malgré les menaces d'interdiction et toutes les autres difficultés dont nous a fait part l'auteur du film, *L'Amiante ça tue* nous a été présenté à l'Outremont le 30 janvier dernier.

Avec des moyens techniques réduits, tout ce que Boutet cherchait à faire c'était de conscientiser la salle sur le problème de l'amiantose. Sur ce plan il réussit assez bien et se permet même de capter des images assez révélatrices du problème: par exemple des séquences sur les manifestations à Thetford Mines en 1976 et des séquences dans le cabinet du médecin d'une des compagnies impliquées, qui nous démontrent quels intérêts sert ce dernier.

Aussi convaincant que pourrait être le film de Boutet, et pour autant que Michel Chartrand aurait pu gueuler durant le visionnement, (parce qu'il était là le 30 janvier dernier) l'argument reste in-

complet: traiter d'un problème en omettant d'élaborer la solution avancée laisse une lacune importante au film. On dénonce tout de suite deux solutions possibles. Tout d'abord celle d'améliorer les conditions de travail en renforçant les lois existantes (et on en profite ici pour dénoncer le PQ, ce qui a eu l'air de plaire à Chartrand!); et ensuite celle de la nationalisation, où l'on nous dit que changer de boss ça ne règle pas le problème (un boss c'est toujours un boss). Et finalement c'est la troisième solution (on s'y attendait) qu'endosse l'auteur. Le message nous est d'ailleurs livré d'une façon fort subtile, la dernière image nous montrant la devise suivante écrite sur un fond dont je vous laisse deviner la couleur: *Solution: éliminer le capitalisme*.

C'est peut-être la raison pour laquelle l'auteur omet de tirer des conclusions de la solidarité des gens de Thetford lors des manifestations et de suggérer des actions à prendre dans

l'immédiat.

Pourtant si Boutet a réussi à me sensibiliser au problème, c'est sûrement pas en finissant un film de cette façon qu'il court la chance de s'attirer ma sympathie.

Pour me consoler, le film qui précédait *L'Amiante ça tue*, *Le Complot*, a réussi là où l'autre a échoué. Tout en nous faisant l'histoire et le pourquoi du capitalisme on soulève le problème que pose les multinationales, qu'on appelle ici supranationales. Au niveau technique *Le Complot* mérite qu'on lui porte attention et plus particulièrement en ce qui a trait aux séquences d'animation qui se veulent d'un humour assez efficace. On nous montre par exemple les transformations que subit un sapin, du statut de plante végétale au statut de poteau électrique.

Le film au moins n'offre pas de solutions à rabais mais nous illustre assez bien le problème pour que l'on soit capable de tirer nous-mêmes nos conclusions.

Cinéma Théâtre Cinéma Théâtre Cinéma Théâtre

Jean Lapointe:**La prochaine fois, peut-être....**

par Marie Lalonde

Jean Lapointe pour les Québécois c'est un visage familier qui suscite plusieurs souvenirs. On pense à la série télévisée "Duplessis," au court commanditaire du quotidien francophone *le Journal de Montréal*, et nos parents se rappellent peut-être les "Jérôlas" alors que Lapointe allait de pair avec Lemay.

Quoi qu'il en soit aujourd'hui Jean Lapointe joue solo et c'est de son dernier spectacle "La Grande Séance" que traiteront les paragraphes suivants.

La première partie est en général assez décevante. Sa première chanson "La scène" est plutôt ordinaire: les paroles sans être banales manquent le "punch" nécessaire pour gagner l'auditoire. Donc mauvais départ! Ensuite Lapointe fait fausse route en enchaînant avec une chanson "western" qui n'a ni les

paroles, ni la musique bien rythmée qui puissent la rendre tolérable pour ceux qui n'aiment pas ce genre de musique à la folie.

"Wo! mon oncle Sam," une chanson du genre "blues" suit. Vraiment la continuité manque. Aucune de ces chansons n'est vraiment emballante, que l'on discute des paroles ou du contenu musical, l'ensemble laisse à désirer!

Lapointe nous offre enfin un petit monologue "Mon beau-frère." Malheureusement, ce ne sont que de "gross" jeux de mots, style "si mon beau-frère est masseur, etc." qui s'empilent les uns par dessus les autres sans la moindre recherche de subtilité ou d'ironie qui rendent d'habitude les calembours si amusants.

Après ce monologue plutôt piteux suivent quelques bouffées d'air un peu plus fraîches, soit, une chanson qui plût

sûrement beaucoup à la génération quinquagénaire, "Le temps de Clubs," une autre jolie ballade bien populaire, "Chante-la ta chanson!" et ensuite la fameuse pièce "Mon oncle Edmond" celle qui nous fait tous sourire.

Suit une chanson qui rend pleinement justice au talent versatile de Lapointe, "Le Comédien." C'est une pièce où se mêlent la tendresse si attachante de celui-ci avec des paroles qui se faufient tout doucement au coeur de son auditoire.

Encore une fois Lapointe poursuit avec un monologue grossier: il nous interprète un soldat ivre, ou le stéréotype du "gars chaud." Comme c'est désuet et lourd! On s'enlise graduellement.

Jean Tardieu:**Un théâtre pur**

par Marie Lalonde

Le 4-sous présente en ce moment sur ses planches une collection de textes de Jean Tardieu intitulée *Théâtre de Chambre*. Cette pièce dirigée par Paul Buissonneau étourdit, essouffle et emballe les "blasés" des téléthéâtres de Radio-Canada ainsi que des classiques du TNM (sauf son respect car *le Cid* est superbe). Enfin voilà une production théâtrale sans dénégations ni leçons pénibles de la part de l'auteur.

C'est la foire du début à la fin, mais une foire synchronisée à la seconde près où l'empreinte de Buissonneau, chef de cet orchestre humain, se fait sentir dès le premier texte.

"Il y avait foule au manoir" (ou les monologues) débute le tout. Les dix interprètes font face à l'auditoire assis sur une même rangée de chaises droites. Les hommes portent le plastron et les dames sont en tenues sombres, admirables soit par leur style "coquetel" classique ou par leur comique ridicule, tel la robe de Miss Issipi, l'Américaine "sexy" aux yeux langoureux. Nous sommes au château de la baronne. Tour à tour mais en l'absence d'une routine si souvent anticipée, les personnages se présentent avec fuge, hypocrisie, dédain, vivacité, ou autre trait qui les caractérise plus ou moins.

Ensuite vient "Oswald et Zénaïde" (ou les apartés); quel bijou qui se moque bien de nos moeurs et nos principes de civisme! Les deux amoureux s'adonnent à voix haute à leurs mamours mais en aparté, et au grand plaisir de l'auditoire, lui

font part des craintes et doutes qui hantent leur futur bonheur; l'ironie en est d'autant plus savoureuse.

La pièce suivante "Ce que parer veut dire" comprend deux mouvements superbes (si vous me permettez l'expression, car des termes musicaux semblent ici plutôt appropriés). Le premier offre un magnétophone humain. Voici la scène: un professeur de linguistique donne une conférence, son magnétophone lui joue des tours. Sur scène neuf acteurs se pressent les uns contre les autres les yeux écarquillés fixés sur l'auditoire et voilà les gammes, les troubles techniques, le ruban au ralenti ou trop rapide, tout ça rendu par dix voix d'une précision formidable.

Le spectacle prend fin avec "C'est dans l's chansons" chantonné par tous et chacun et Lapointe quitte la scène en laissant derrière lui un auditoire



déçu mais compréhensif car on sent de la part de ce dernier un attachement fidèle envers un de ses meilleurs comédiens qui malheureusement s'est laissé dominer par un mauvais répertoire. Ce sera pour la prochaine fois!

**e et originalité**

respectif ils extirpent ces situations que l'on croit uniques: ce problème d'identité où hommes et femmes tentent de cerner leur rôle distinctif, cette faille sinieuse qui se creuse dans la relation d'un jeune couple dépassé par les événements. "On a tellement peur d'avoir mal qu'on a mal d'avoir peur."

La troupe ne donne pas de solution, elle provoque une prise de conscience chez le spectateur et l'amène progressivement à se remettre en question à travers diverses attitudes inculquées depuis l'enfance. "On vient de tellement loin." Suite à cela c'est à chacun de démêler les fils de sa destinée puisqu'il n'y a pas de solution miracle. Malgré le peu de ressources qu'ils avaient les membres du

Carton ont su joindre la finesse à l'originalité.

Le décor, les costumes, sont fort sombres et dénotent un souci autre que celui d'accrocher l'oeil. Les comédiens cherchent à traduire le vrai. Peu importe les performances artistiques ils sont eux-mêmes, dégagés de toute exhibition scénique. Naturels, inventifs, spontanés, autant que faire se peut. C'est un spectacle vivant où les chants succèdent aux rires et les gestes à la parole. Tous en mouvement, ils sont facilement accessibles pour le public. Les comédiens favorisent la communication en invitant le public à discuter lors de la fin du spectacle. C'est un échange constructif où il est permis, sans censure aucune, d'ajouter notre grain de sel. Le théâtre de Carton? A connaître.

font part des craintes et doutes qui hantent leur futur bonheur; l'ironie en est d'autant plus savoureuse.

La pièce suivante "Ce que parer veut dire" comprend deux mouvements superbes (si vous me permettez l'expression, car des termes musicaux semblent ici plutôt appropriés). Le premier offre un magnétophone humain. Voici la scène: un professeur de linguistique donne une conférence, son magnétophone lui joue des tours. Sur scène neuf acteurs se pressent les uns contre les autres les yeux écarquillés fixés sur l'auditoire et voilà les gammes, les troubles techniques, le ruban au ralenti ou trop rapide, tout ça rendu par dix voix d'une précision formidable.

C'est quasiment insoutenable, tant de talent font de ce tourbillon sonore une expérience des plus inusitées! Le magnétophone devient ensuite dictionnaire. Toujours à un rythme de plus en plus fou les acteurs débitent à une vitesse à la limite des possibilités physiques des définitions qui servent bien le style dadaïste plaisant tant à Tardieu. Des phrases telles "....de style roccoco avec couleurs cacas" dites rapidement séduisent tant par leur humour que par leur allitération délicate.

La deuxième partie demeure tout aussi amusante que la première. Le premier texte est un drame dont personne ne connaît la cause ni les conséquences, donc les répliques aussi dramatiques qu'elles soient demeurent

incompréhensibles au spectateur. Cette pièce est judicieusement intitulée "Eux seuls le savent."

Ensuite le spectateur s'amuse à remplacer des mots utilisés hors contexte par ceux qui sont insinués selon l'intonation des interprètes. Par exemple, la maîtresse de Monsieur de la Perleminouze déclare en voyant celui-ci dans son salon, "Ciel, mon lampion!" et Madame de la Perleminouze de s'écrier, "Comment! mon zébu est votre lampion!" L'absurdité du texte ravit l'auditoire car le choix de Tardieu offre un nouveau vocabulaire des plus colorés.

Le tout se termine avec "La sonate et les trois messieurs," histoire de laisser Tardieu clore une "folle soirée de théâtre" par une pièce à la fois absurde et musicale.

Si la virtuosité en art dramatique est possible alors ces dix diplômés du conservatoire en font preuve. Les décors de style art-déco utilisent le contraste du noir contre blanc, tout comme le fait un maquillage recherché, afin de pourvoir la pièce d'une toile de fond prête à s'animer en présence des acteurs. L'éclairage se prête tout aussi bien au jeu des contrastes de couleurs.

Un seul avertissement: s'y rendre la tête vide, l'esprit très ouvert, prêt à tout, et surtout sans idées préconçues. L'absurdité c'est pas toujours facile à gober! Mais le *Théâtre de Chambre* c'est le ridicule et le non-sens à son meilleur, alors si une telle soirée vous attire allez-y, c'est vraiment unique!

Le Parti Québécois prépare son blitz référendaire

par Maurice Van Themsche

Lors d'une interview accordée récemment au Daily, le député de Rosemont, Gilbert Paquette, membre du comité référendaire du Parti Québécois, a tenu à donner quelques précisions sur la forme et le contenu du débat référendaire.

La campagne est rondement menée et il faut qu'elle le soit si le P.Q. veut parvenir à sensibiliser la population avant le 7ème Congrès National du Parti

Québécois qui se tiendra au mois de mai, cette année. Ce congrès sera l'occasion de définir une fois pour toutes le contenu de la souveraineté-association avant que le référendum, qui aura lieu durant l'automne prochain ou au début de l'année 1980 (dates avancées par Paquette) ne vienne finaliser les aspirations des Québécois, quelles qu'elles soient.

Ainsi, depuis quelques mois de nombreux membres actifs

du PQ se transportent à divers congrès régionaux et congrès de comté. Ces congrès remplissent une double fonction: ils doivent renseigner la population sur ce qu'est la souveraineté-association et de plus regrouper les différentes tendances à l'intérieur du parti en une seule.

Les dirigeants du PQ se sont en effet aperçus que la souveraineté-association était perçue trop abstraitement par

la population, et qu'à l'intérieur du parti, ceux qui étaient déjà gagnés principe d'indépendance trouvent la souveraineté-association trop "fédéraliste". Par des colloques, des rencontres, les militants du PQ seront encadrés et bien renseignés de la stratégie envisagée, assurant que cohésion et un maximum de coopération à tous les niveaux du PQ.

"Car il faut bien faire la différence entre la démarche et l'objectif, dit Paquette; nous nous accordons tous sur la fin qui doit être la consécration d'une nation québécoise. Mais des hommes comme Bourgault, répondent à une fédération centralisée par une indépendance unilatérale pour par la suite conclure une association avec le Canada, alors que nous préconisons le passage d'une fédération centralisée à une souveraineté-association".

Le coût d'une telle campagne, d'après le député Paquette, doit être d'environ \$2,000,000 dont la majorité proviendrait des caisses de la campagne annuelle de financement du PQ et l'autre part, des fonds publics auxquels ont aussi droit les autres partis provinciaux.

"Bien sûr, nous n'avons pas les mêmes moyens que le gouvernement fédéral qui possède quelques \$400,000,000 pour promouvoir l'unité canadienne (dont \$300,000 pour le mouvement Pro-Canada). Par contre, nous utilisons des moyens peu onéreux, des lignes-ouvertes à la radio, des conférences pour faire entendre notre voix. De plus, depuis la mort du journal Le Jour, il n'existe vraiment aucun journal qui supporte nos idées et celui qui y adhérait le plus, Montréal Matin, vient de disparaître."

La publication récente de deux importants ouvrages font parti de ce "blitz" référendaire: le premier ministre René Lévesque et sa Passion du Québec ainsi que L'Option, de Gilbert Paquette en collaboration avec le député J-P Charbonneau, ont contribué à préparer le terrain pour les nombreux partisans du PQ.

Appelé à commenter le rapport de la commission Pépin-Robarts, Paquette le qualifie de travail objectif et honnête qui tient compte des principales aspirations des québécois: la reconnaissance de la juridiction provinciale en matière linguistique et droit à l'autodétermination pour la province de Québec.



"Dans le cas d'un OUI au référendum, selon Paquette, il n'y aura pas nécessairement d'extinction des minorités dans les différentes provinces, comme certains le prétendent." Notre interlocuteur conçoit aisément la création d'un département ou d'une commission engageant les deux gouvernements à garantir la protection des groupes minoritaires, comme il existe actuellement des garanties pour la culture et le peuple Inuit du Québec.

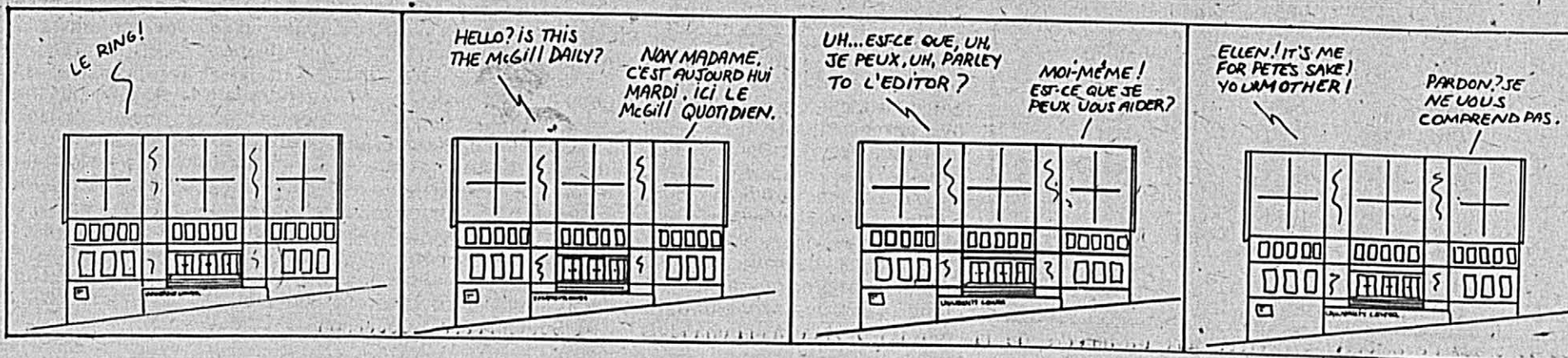
"La grande erreur du rapport Pépin-Robarts, demeure l'axiome qu'un régime fédéral canadien est viable et capable de créer un terrain d'entente entre les deux parties en conflit. En fait il existe au sein notre confédération deux sociétés et cette dualité est fondamentale: un cadre fédératif ne peut qu'accentuer cet antagonisme. De plus, le projet de réforme constitutionnelle fait grand cas de la centralisation des pouvoirs par le gouvernement fédéral, ce qui indique que le malaise s'applique aussi aux provinces anglophones.

"Advenant la souveraineté du Québec, le Canada-anglais sera beaucoup plus à l'aise pour repenser ses problèmes régionaux. Nous ne nous sentons pas impliqués dans le débat relatif au régionalisme: nos revendications sont d'un tout autre ordre."



Une des figures du P.Q. les mieux connues dans les milieux populaires: Jacques Couture, ministre de l'Immigration. Tout comme ces collègues du parti, il travaille à convaincre la population du bien-fondé de la souveraineté-association.

Au cric de la craque par Stuart Logie



A Sudbury:

Une grève qui se porte très bien, merci...

par Andrew Porter

Depuis le 15 septembre dernier, 11,700 membres du syndicat des métallurgistes (Section locale 6500) de Sudbury sont en grève contre le géant multinational, la plus grande compagnie minière du Canada, l'INCO.

La grève oppose un syndicat qui combat pour son existence même et une multinationale qui a soutenu des coups d'état militaires dans des pays du tiers-monde. Cette compagnie a une longue histoire de politique d'embauche et son intransigence face à l'environnement a détruit un écosystème d'une périphérie d'au-delà de 150 milles à Sudbury.

Pour le syndicat, c'est une grève à la fois symbolique et un combat pour la survie économique de la région. "Les membres du syndicat sont prêts à endurer la grève jusqu'à ce qu'ils obtiennent un contrat réaliste, juste et équitable" a noté le président du syndicat, Dave Patterson lors d'une rencontre tenue avant Noël.

En s'opposant à une transnationale aussi puissante que l'INCO, les travailleurs ont organisé et coordonné un vaste mouvement d'aide et de soutien moral aux travailleurs.

Jusqu'ici ils ont obtenu l'appui des syndicats et centrales en Ontario, l'aide financière des petites et moyennes entreprises de Sudbury. Les femmes des travailleurs jouent aussi un rôle très important car elles organisent des soirées d'information et d'éducation, des concerts-bénéfices et des comités d'aide appelés Women helping Women, afin de sauvegarder le peu d'emplois réservés aux femmes à l'INCO.

En Colombie Britannique, la Fédération des travailleurs a voté un don de 23 tonnes de hareng pour les travailleurs de l'INCO. Les membres de la United Fisherman and Allied Workers ont pêché le poisson et la Fédération des travailleurs des pâtes et papier a défrayé le coût du transport.

Dans le nord de l'Ontario, les syndicats ont inventé "l'opération dinde" afin de renforcer le moral des travailleurs pour la saison des Fêtes. Plus de 2,000 dindes ont été remises aux mineurs d'INCO pour les aider à célébrer Noël. De plus, le conseil des travailleurs de St. Catharines, Ontario, a donné \$35,000 en jouets pour les enfants des travailleurs de la section locale 6500.

Un porte-parole du syndicat des métallurgistes a affirmé que les dons venant d'autres syndicats ont établi un record sans égal en Amérique du Nord.

Les dons aux travailleurs de

l'INCO constituent le seul espoir de ces derniers contre leur puissant employeur. Leurs fonds de grève ne donne que \$25 par semaine pour les célibataires et \$30 pour les syndiqués mariés. Le comité de soutien des travailleurs de l'INCO compte sur une nouvelle campagne d'aide qui verra les militants syndicaux chercher des appuis au Québec et dans les provinces maritimes.



Le danger du précédent

Des clauses très importantes pour le monde syndical en général sont en litige. La grève a une portée spéciale car l'INCO est un leader dans le secteur industriel et un règlement défavorable aux travailleurs pourrait mettre en danger les négociations futures comme celles entre les mineurs de Thompson, au Manitoba, et peut être même les travailleurs de Murdochville en Gaspésie.

Selon un porte-parole d'un des comités de soutien, "même s'il n'y a aucun moyen de prouver que d'autres employeurs prendront l'exemple d'INCO si survient un règlement défavorable aux travailleurs, il existe toutefois un certain "pattern" que les employeurs semblent employer assez systématiquement".

La compagnie refuse de céder malgré la ténacité démontrée par les travailleurs. Les représentants de la compagnie maintiennent que le marché du nickel est dans une période de déclin. Mais les chiffres semblent contredire les pourparlers de la compagnie. Dans une déclaration récente, le président de la compagnie, J. Edwin Carter, a noté que "pour la première fois depuis 1974, même sans grève de l'INCO, la nouvelle demande aurait surpassé l'offre de 100 millions de tonnes."

Histoire du conflit

Les problèmes à l'INCO ont débuté l'année dernière lorsque la compagnie a décidé de mettre à pied 2,200 de ses employés parce que, selon le président, la demande était mauvaise pour le nickel. En même temps une mine en Indonésie entrait en production, maximale, le seule différence étant les salaires de crève-faim versés aux travailleurs de la

filiale de l'INCO en Indonésie. Le salaire moyen d'un travailleur indonésien est inférieur à 100 dollars par mois.

En litige

Quand le vote de grève a été pris, la compagnie possédait un stock d'environ huit mois de production, une quantité suffisante pour alimenter ses clients aux Etats-Unis, voire les multinationales comme la US Steel, Bethlehem Steel et autres.

En litige aussi est la fameuse loi Trudeau. Depuis l'imposition des mesures anti-inflationnistes, les profits de l'INCO ont augmenté. Ces profits ont permis à la compagnie de s'intégrer dans tous les stades de production et de faire l'acquisition d'autres entreprises. Le but des mesures anti-inflationnistes consistait en un ralentissement des hausses de prix (profits) et des salaires, mais seules les augmentations salariales ont été tenues à l'intérieur des normes prescrites. Depuis l'imposition de ces mesures en 1975, les augmentations salariales n'ont jamais atteint 6.5% alors que l'inflation n'a jamais atteint des niveaux moins que 8%. De plus, malgré les contrôles et la promesse qu'Ottawa tiendra une politique sur les revenus, l'inflation se situe aux alentours de 9.4%. N'oublions pas que les prix des produits essentiels de con-

L'INCO:

Un désastre partout

par Andrew Porter

Il devient de plus en plus évident qu'il faut faire quelque chose pour empêcher les grandes sociétés multinationales de contrôler le commerce mondial de certains pays. Dans le tiers-monde, surtout, des compagnies comme l'Inco peuvent être par le biais de leurs politique d'investissements en mesure de contrôler jusqu'à 50% des échanges sur le marché mondial. Les idées de l'ère cartésienne s'insèrent dans toutes les analyses qui tentent de justifier la forme la plus avancée du capitalisme — i.e. les échanges de produits entre pays totalement contrôlés par une ou plusieurs transnationales.

L'Inco en est un bon exemple. C'est une compagnie qui procède toujours sans prendre en considération la pensée et l'orientation du pays qui lui offre ses ressources naturelles.

En 1913, peu avant la guerre mondiale, il a été révélé que l'Inco approvisionnait la machine allemande avec du nickel servant à fabriquer ses armes; ces ventes représentaient environ 57% de la marchandise

namination comme les aliments ont monté en flèche depuis la loi Trudeau.

Une paysage lunaïque

Compte tenu de la conjoncture économique actuelle et de la détérioration du pouvoir d'achat des travailleurs, l'INCO semble avoir provoqué la grève en demandant à ses employés d'accepter une coupure de six sous de l'heure dans sa clause COLA (indexation des salaires au coût de la vie). Il est à remarquer que tous les syndicats au Canada se sont vus refusée leur clause Cola pendant que la loi Trudeau était en effet.

La compagnie veut que le nouveau contrat diminue le rôle des représentants syndicaux dans la procédure de griefs, ceci demeurant un point très litigieux car le taux d'incidents et d'accidents qui se passent dans les mines est très élevé.

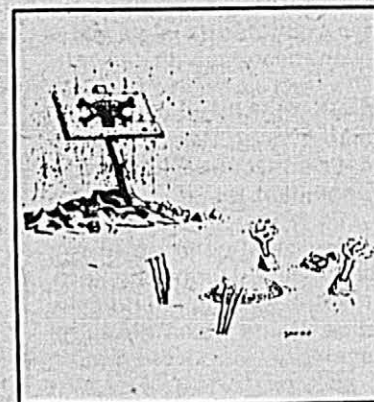
Aussi important que les autres points disputés est une proposition du syndicat visant à la retraite rapide des travailleurs ayant plus d'ancienneté dans le but de laisser les postes aux plus jeunes travailleurs. Cette demande syndicale est "primordiale", car d'autres mises à pied semblent imminentes avec la montée de production de l'INCO venant du Guatemala, en Indonésie ainsi qu'un épuisant progressif à Sudbury.

La note la plus sombre dans le conflit demeure les moyens technologiques de l'INCO, moyens qui pourraient rendre désuets la plupart des emplois à Sudbury. Les mers de la terre sont d'immenses dépotoirs de minéraux (de nickel en particulier), et on estime dans certains milieux scientifiques qu'on pourrait extraire le nickel sans main-d'oeuvre extensive.



Les plans sont sur la planche et il en sera de même pour les travailleurs dans le futur si la grève ne porte pas ses fruits.

Ce sera le déclin de la ville de Sudbury qui, après l'abandon des mines, se transformera en un paysage aussi mystérieux que le village-fantôme de Val-Jalbert...



L'Inco possède un vaste complexe d'exploitation minière au Guatemala, établi en 1968. Quand la multinationale newyorkaise a décidé de s'implanter dans ce pays, la direction de la cied exigea la garantie d'un climat politique stable et tern du leader, Me. le Colonel Carlo Arana.

Au Guatemala, à l'époque, on

protestait contre la forte présence des Etats-Unis dans la vie économique, la vie sociale, la police et l'armée. Un mouvement révolutionnaire avait pris naissance et recueillait l'appui de certaines régions. Pendant que les négociations étaient entamées avec l'Inco, une esouade de guérillas de l'Etat, entraînée aux Etats-Unis attaquait l'opposition gouvernementale. Le résultat: des milliers de simples citoyens furent tués et l'Inco signait un contrat avec le gouvernement après avoir constaté que le climat du pays était stable.

L'Indonésie est un autre exemple du "style d'affaires" de l'Inco.

Appelée un "goulag tropicale" par Amnesty Internationale, l'Indonésie a un gouvernement de dictature dirigé par le Président Suharto; ses prisons renferment plus de 55,000 prisonniers politiques.

L'Inco soutient fortement ce gouvernement qui bafoue les droits de la personne. Les mouvements d'opposition ne sont pas tolérés et les élections ne donnent le choix que d'entériner ou rejeter l'unique candidat.

Commentaire

Les aventures d'Iona

par Pierre Shanks

Pour plusieurs, la politique c'est du sport. En effet, nous retrouvons dans l'arène politique plusieurs équipes qui se livrent une chaude lutte de tous les instants. Prenons le cas des Libéraux d'Ottawa et des Péquistes de Québec qui viennent d'offrir respectivement 5 et 7.5 millions à la ville de Québec pour la restauration du Colisée.

Mme Iona Campagnolo, ce gardien de but (pardon, d'intérêts) du Ottawa, ce ministre responsable du sport amateur, exécute depuis quelques temps des sorties en-dehors de son but qui lui attirent des critiques aussi acerbes que celles à l'endroit de Ken Dryden quand il quitta le sien.

Le sport amateur, tant au Québec qu'au Canada, a grandement besoin d'aide financière. Un exemple? Voyons voir. Certain que l'équipe de soccer de l'université McGill saurait utiliser quelques dollars supplémentaires afin de se procurer une trousse de premiers soins, ou encore acheter des "shorts" pour ses joueurs. A ce que je sache, les joueurs des Nordiques de Québec ne portent pas les culottes de ceux des Jets de Winnipeg!

Un exemple futile peut-être, mais qui démontre que le sport amateur n'est pas développé au point où il peut se passer des subventions de l'Etat.

Tout d'abord, Mme Capagnolo devrait s'occuper de ses affaires, i.e. du sport amateur, et laisser les professionnels se débrouiller entre eux. Le club Les Nordiques de Québec, qui appartient à la Brasserie O'Keefe Ltée, contrôlée par une société multinationale anglo sud-africaine, n'est pas à court de ressources financières.

Si les Nordiques veulent tellement adhérer à la LNH, ce qui augmenterait considérablement la rentabilité de l'entreprise, qu'ils trouvent eux-mêmes les fonds nécessaires à la restauration du Colisée! Il s'agirait pour eux d'un excellent investissement, car en réalité ce sont eux qui tireront profit de cette subvention.

Il y a quelques jours, le ministre Campagnolo avait déclaré que le fédéral n'avait pas d'argent (avec raison) à consacrer à ce projet. Et voilà que quelques jours plus tard, hop là Iona vient de "trouver" cinq millions! Ça sent les élections, ne trouvez-vous pas?

Examinons maintenant les prétextes du fédéral expliquant ces subventions; car les villes de Winnipeg et Hamilton (qui ne possède même pas une équipe de hockey!) sont également éligibles à un \$5 millions chacune et la ville d'Edmonton à \$3.15 millions, elle qui a reçu \$1.85 millions pour les jeux du Commonwealth...

Au fédéral, on stipule que "l'admission des Nordiques et d'autres villes canadiennes au sein de la LNH augmentera le caractère canadien de cette ligue". Pourquoi alors ne pas encourager les Nordiques à demeurer dans l'AMH, qui compte déjà 50% de clubs canadiens, comparativement à 4 sur 18 pour la LNH, si les Nordiques y adhéraient.

Mais comme tous les Canadiens rêvent de la LNH, le gouvernement gaspille des millions et se sert du sport afin de gagner leur confiance et... leurs votes. Surtout à Hamilton, où John Munro et Gus MacFarlane, 2 des 4 députés de la place (les 2 autres étant conservateurs), éprouvent beaucoup de difficulté dans leurs comtés respectifs.

Dans les provinces de l'Ouest, les Libéraux d'Ottawa veulent améliorer leur fiche offensive: Edmonton et Winnipeg constitueraient de précieuses victoires. Et au Québec, ils doivent raffermir leur dossier défensif en annihilant les attaques des Péquistes.

Le gouvernement québécois n'a pas mentionné où il irait chercher ces \$7.5 millions, mais s'il utilise les profits de Loto-Québec, le sport amateur recevra un autre dur coup. Si non, les payeurs de taxes crieront à l'injustice. D'une façon ou d'une autre, la recrue Claude Charron risque de se retrouver au banc des pénalités (back-bencher)!

M. Lamontagne, le ministre des...Postes (!) a aussi essayé de faire croire que "plusieurs équipes amateurs jouiraient de l'agrandissement du Colisée de Québec: l'équipe junior locale, les équipes qui participent au tournoi pee-wee." L'équipe junior (les Remparts) attire 2,000 à 3,000 spectateurs par match et un tournoi pee-wee annuel ne peut justifier un tel montant.

De plus, M. Lamontagne a lui-même annoncé que la subvention fédérale serait conditionnelle à l'admission des Nordiques dans la LNH. En d'autres mots Ottawa se fout éperdument du junior et du pee-wee: seule l'adhésion du club de la brasserie O'Keefe dans la LNH peut s'avérer rentable au point de vue électoral.

Daily Sports

Bio-Sports

Henry Horky

par Pierre Jurtschyschyn

Henry Horky (il arbore le numéro onze avec les Redmen) joue au hockey depuis ses plus jeunes années.

Commençons donc par le commencement. Henri a un passé tout simplement fantastique. A l'âge de seize ans, il se retrouvait avec les Castors de Sherbrooke, de la ligue Junior Majeure du Québec. Il venait d'être nommé le défenseur par excellence de la région du Lac-St-Louis.

Cependant tout n'était pas rose. Pour les gens du junior, il était inexpérimenté. Il devait accepter de regarder les aînés accomplir leurs exploits. C'était le temps des Ricky Vaive, Pierre Laganière et cie.

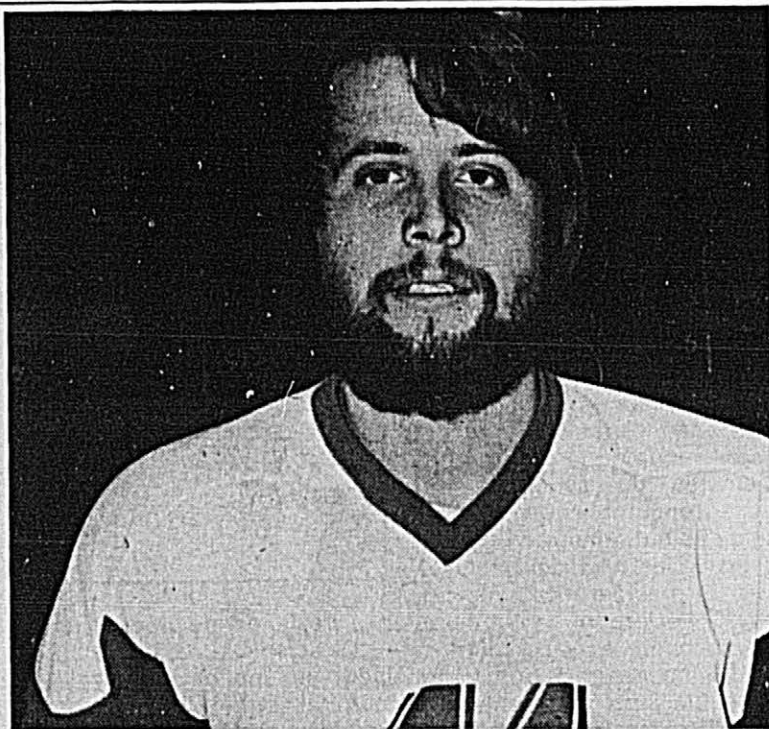
La solitude lui pesait lourd à Sherbrooke. Seul, encore jeune, ne se sentant pas encore faire partie entière de l'équipe, il plia bagages peu de temps après et revint au foyer familial à ville St-Laurent.

Il put terminer ses études secondaires et trouva le temps de s'aligner avec les Jets, l'équipe de sa municipalité. Il connut avec ces derniers une carrière très productive, tout spécialement à sa dernière saison lorsqu'il termina au dixième rang des compteurs de la ligue, amassant plus de cent points.

Il poursuit son travail académique au Cégep St-Laurent où il joignit l'équipe collégiale, dirigée par Gérard Gagnon. Il mena le bal des compteurs encore une fois l'an dernier, devenant le leader du club.

Henri est arrivé cette année avec la ferme intention de se concentrer sur ses études en éducation physique. L'instructeur Herb Madill lui donna un coup de fil et le lendemain, Henri, lent et peu motivé, se présenta néanmoins sur la glace.

"J'ai perdu vingt-cinq livres depuis le début du camp d'entraînement," avoue-t-il. Les joueurs le taquinaient quand même sur son poids. Lorsque je lui souligne, il répond inévitablement: "Tu sais bien,



Plus jeune, Henry Horky a déjà terminé une saison avec plus de 100 points. Cette année il n'a pu présenter une performance aussi étincelante, mais il demeure un joueur d'équipe qui possède du coeur au ventre.

Pierre, j'ai de gros os. Je ne pourrais pas être maigre!"

Henri Horky a eu sa part de problèmes cette saison. Sa production en buts et assistances est très basse. Ses présences sur la glace se sont faites très sporadique. Horky le reconnaît: "Franchement, je n'ai pas eu une bonne saison. Ça a vraiment mal commencé. Premièrement dû à mon manque de condition physique, deuxièmement à cause d'un manque de motivation. Pourquoi je joue? Simplement parce que cela me tient en forme et que j'aime ça. Je ne blâmerai pas toutefois Herb madill pour ma mauvaise saison. J'ai eu ma chance et je l'ai manquée."

Horky a amassé de très beaux souvenirs, tout particulièrement durant ses années au cégep. Les Patriotes de St-Laurent était ce que l'on appelle communément un club "paqueté."

Selon lui, le système à la soviétique mis de l'avant par Gérard Gagnon était des plus

efficaces. Les statistiques de ce dernier parlent d'elles mêmes: 105 victoires et 21 défaites en sept ans à la barre des Patriotes.

"Gerry Gagnon est le meilleur instructeur que j'ai jamais eu. Il manque un peu de psychologie, mais il sait comment diriger et enseigner le hockey à ses joueurs. J'ai appris plus sous sa tutelle en un mois qu'en trois ans dans la ligue Métropolitaine."

On se demande souvent si une certaine tension existe à l'intérieur de l'équipe. Horky affirme "qu'il ne devrait normalement pas y en avoir. Mais il y a plusieurs clans à l'intérieur de l'équipe. On n'est pas une équipe unie. C'est un manque à l'équipe."

Horky a fini d'engraisser. C'est du moins ce qu'il prétend. "Je vais jouer au squash cet été; je vais me tenir en forme en compagnie de Richard Jarry." Jarry est un ancien compagnon de ligne de Michel Bossy, le meneur des compteurs de francs buts dans la Ligue Nationale.

Après la saison, Horky ira passer un mois en France. Espérons qu'il ne se laissera pas trop tenter par la succulente cuisine française. Cela ne voudrait dire que plus de poids à poids à perdre pour l'an prochain. Mais Henri s'accepte tel qu'il est. Il ne s'en fait pas. Cela peut paraître nonchalant, mais selon moi, c'est un sacré bon style de vie...

C'est vraiment malheureux que notre sport national soit devenue à un tel point un instrument politique dont se servent des gouvernements et des individus en quête de popularité.

Ce qui est encore plus déplorable, c'est que le sport amateur devra payer pour tout cela. Imaginez une dernière fois: Edmonton qui reçoit \$1.85 millions pour réunir les meilleurs athlètes du pays, et \$3.15 millions pour une bande de hockeyeurs marginaux (pour la plupart) dont les poches débordent de billets verts...

Chose certaine, Iona est en danger et joue ses dernières cartes. Ne manquez pas, dans notre prochaine édition, la suite des aventures d'Iona: "Iona joue au football."

Québec souverain...

suite de la page 5

répression physique. Semblait-il toutefois que la Loi sur la défense nationale ne pourrait être invoquée qu'en cas d'émeute ou de violation de la paix; de semblables conditions pèsent sur les articles du code criminel traitant de sédition, de haute trahison, et de paix publique.

Seule la Loi des mesures de guerre semble laisser une plus grande marge de manoeuvre au gouvernement fédéral puisqu'elle permet de recourir à la force en cas d'insurrection "réelle ou appréhendée." C'est d'ailleurs en invoquant l'insurrection appréhendée que le gouvernement Trudeau avait justifié le recours à la force lors de la crise d'octobre 1970; et lorsqu'on sait qu'un petit groupe de 19 personnes a pu "provoquer" la mobilisation de l'armée, il y a lieu de croire qu'un gouvernement central de mauvaise foi pourrait très facilement invoquer cette loi!

Une autre disposition à laquelle le gouvernement central pourrait avoir recours serait l'article 115 du code criminel qui traite de désobéissance civile. Le gouvernement central pourrait faire appel à cette mesure dans la situation où certains citoyens obéiraient à des lois du gouvernement québécois qui seraient contradictoires à celles du Parlement.

Notons toutefois que l'utilisation de la force, à moins qu'il n'y ait tel recours par le régime sécessionniste, a clairement été rejetée par un comité mixte du Parlement en 1972, et plus récemment par le premier ministre Trudeau lui-même.

Le rôle des tribunaux

Avant d'aborder la confusion qui règne quant à la détermination du rôle du pouvoir judiciaire, mentionnons un point qui fait l'unanimité parmi les auteurs: les tribunaux du pays victime de la sécession (i.e. le Canada) n'ont aucun rôle à jouer dans la reconnaissance du gouvernement sécessionniste et de ses lois: ils doivent s'en remettre à l'opinion de leur gouvernement.

Les opinions divergent toutefois quant au rôle des tribunaux du pays sécessionniste. Certains vont soutenir que les juges des tribunaux du souverain ne peuvent concéder la reconnaissance d'un gouvernement rebelle. (On notera à ce propos que mêmes si la Cour d'appel et la Cour supérieure sont des tribunaux à proprement dit québécois, les juges qui y siègent sont nommés par le gouverneur-général prêtent serment à la Reine.)

D'autres vont soutenir que les tribunaux peuvent concéder la légalité au gouvernement selon les principes que nous

avons déjà expliqués.

Une autre opinion, celle-ci extrémiste, veut que les juges doivent appliquer les lois du régime sécessionniste et leur nie tout droit de regard sur la légalité de celui-ci. Une telle façon de voir les choses semble toutefois contredire on ne peut plus parfaitement le principe selon lequel les tribunaux sont les gardiens de la constitution!

Personne ne semble toutefois s'opposer à ce que les juges nommés sous l'ancien régime renoncent à leur poste et se fassent désigner juge par le nouveau régime. Ce serait là certainement la solution la plus favorable au gouvernement québécois. On pourrait toutefois se retrouver dans la situation plutôt abhorrante où la Cour suprême du Canada ne reconnaîtrait pas la souveraineté du Québec alors que les tribunaux du Québec la reconnaîtraient; c'est d'ailleurs la situation qui prévaut en Rhodésie, et cela 14 ans après la déclaration unilatérale d'indépendance!

Elargissement des cadres

L'analyse qui précède se base sur la jurisprudence et la doctrine, et tente d'exposer les diverses facettes des conséquences juridique de la souveraineté du Québec. Toutefois, les tribunaux canadiens n'ont jamais eu à faire face à une crise politique d'une telle ampleur: il est donc difficile de prévoir quelle sera leur réaction, leur interprétation de la loi et des principes juridiques. Une chose demeure certaine toutefois: la souveraineté du Québec peut être juridiquement reconnue, même si anticonstitutionnelle.

Notons aussi que le droit canadien ne constitue qu'un aspect de la question juridique reliée à la sécession du Québec: le droit international pourra aussi être amené à jouer un rôle. Et s'il s'avère que le premier n'est pas des plus précis sur le sujet, on peut certes en dire autant du second. La Charte des Nations-Unies reconnaît en effet le droit à l'autodétermination des peuples; par contre, une résolution de l'ONU nie aux peuples le droit de sécession à l'intérieur d'un état déjà constitué. Surgit alors une série de litiges à savoir si les québécois constituent un "peuple," s'ils ont déjà exercé un choix quant à leur autodétermination, etc.

Enfin, on ne saurait passer sous silence l'influence qu'aurait la situation politique sur les débats judiciaires. Il ne s'agit pas ici de prêter de mauvaises intentions aux juges, mais d'être bien conscients que la décision qu'ils auront à rendre sera en partie basée sur certaines réalités: l'appui de la population, le degré d'opposition d'Ottawa, l'esprit pacifique ou violent dans lequel se déroulera la confrontation sont autant de facteurs qui serviront à déterminer l'efficacité du gouvernement et qui relèvent du domaine politique.

Aujourd'hui

suite de la page 4

English Department Drama Program:

Presents New Theatre Carnival Axis Dance Group 8:00 pm, Morrice Hall 106. Students \$2.50 General Public \$3.00.

Winter Carnival events:

"Brush-Off" momodrama / at RVC 4:00 and 8:00. Broomball-Women's Hockey Team vs. Engineers, 7:00 Lower Campus. Moonlight Skating Lower Campus 8:00, Jazz Night at Gertrude's featuring Vic Vogel 9:30.

The Hunger Project:

Meeting 6 at 7 pm in Room 302 at the Student Union. The purpose of this meeting is to practice talking about The Hunger Project.

McGill Ukrainian Students' Association:

That's it! Two more names and we're in! Have no fear—this is your organization. We're not out to pounce on you with all sorts of (heaven forbid!) responsibilities. So sign up today. Andrii will be in his usual place, in front of room 302 (Union), between 1:40 and 3:15 this afternoon. Or leave a message for him at 935-1169.

McGill Christian Fellowship:

Worship service today at 5:30 pm, in the basement of the United Theological College, 3521 University street. Everyone is welcome to come!

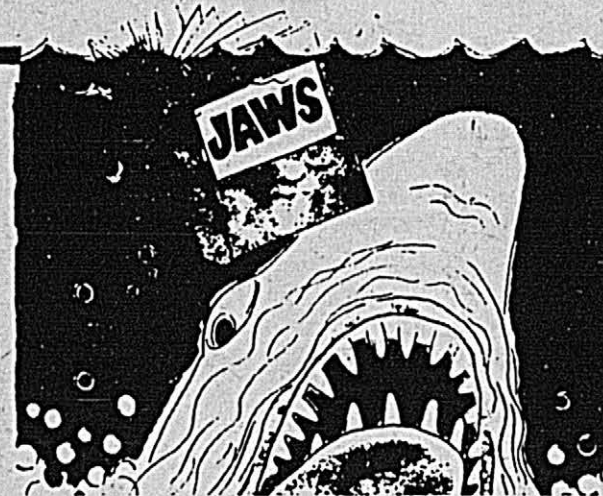
Petites annonces

suite de la page 2

Don't miss our new Theatre Carnival starting this week, opening with Axis, Feb. 6, 7, 8, 9, 10 at 8:00 pm. Morrice Hall 106. Tickets at the door 2.50 - stud. 3.00 public. Call 392-5000 for more info.

BRING THIS .25 voucher for MEAL-DISCOUNT to SALAMBO RESTAURANT (2015 Mansfield) Health food is good for everyone! Tell your friends.

It sounds
incredible
but...
most
EVELYN WOOD
graduates
can...



devour a
book like
"JAWS"
IN LESS THAN
61 MINUTES
(and probably
wouldn't bother
with going to see
the movie)

At that speed the 309 pages come across with **EVEN MORE** impact than the movie — in living blood you might say and, as usual the book is better!

You can do it, too. So far almost a million students, educators, public servants, businessmen, doctors, engineers, nurses, even aquanauts, have completed this remarkable course.

A learning skills course developed by Prof. Evelyn Wood, a prominent U.S. educator, for people submerged in reading matter. Practically all learned to get out of "the deep water" by tripling their reading capacity and increasing their comprehension.

Think for a moment what this means. All of them, even the slowest can now read an average length novel in less time than it takes to see the movie. They can read an entire issue of Time or Sports Illustrated, or Psychology Today, or a Canadian Business, or Saturday Night in less than 1/2 an hour. They don't have to skim or skip to save time.

They read every word on every page. They get their teeth right into the story. They use no machines or gimmicks or electronic devices. Instead they let the material they're studying determine how fast they read. They

attack the story-line and don't put it down until they've finished the whole thing. And mark this well! They actually understand more, enjoy more, and remember more. That's right, **MORE** enjoyment! **MORE** retention, **MORE** comprehension, through **MORE** concentration — the key to learning.

You can learn to do the same thing. The only place to learn more about all this is at a **READING BOOSTER PRODUCTIVITY SEMINAR — A FREE 61 MINUTE PREVIEW.**

This is a modern, updated Canadian version of the course Pres. Kennedy had his Joint Chiefs of Staff take. The same course we taught in the offices of the Department of External Affairs and the Ministry of Trade and Commerce in Ottawa.

If you think this is just another fishy story, yet find it hard to keep your head above water because your associates are trying to drown you out with paper, drop in today for a full exposure.

BOOST YOUR READING PRODUCTIVITY AND ENJOYMENT AT A FREE PREVIEW LESSON. (With absolutely no obligation of course). To reserve a seat or two just choose the most convenient time, bring a friend and appear on time. For more information call collect (514) 844-1941.

SCHEDULE OF FREE PREVIEWS — CALL NOW (514) 844-1941

THIS WEEK ONLY MONTREAL

Wed.	Thurs.	Fri.	Sat.	Sun.
Feb. 7	Feb. 8	Feb. 9	Feb. 10	Feb. 11
6:15pm	6:15pm	10:15am	11:15am	1:15pm
8:15pm	8:15pm	12:15pm	1:15pm	3:15pm

REGISTRATION OF 4 WEEK PROGRAM STARTS FEB. 12th till 18th

Come to a preview and leave with a better understanding of why it works so well, and why we are prepared to guarantee our course in writing. Coffee is served.

Plan to attend this week. You too can learn to devour books safely and thoroughly. And even if you have no intention of ever seeing the movie — learn to read the book faster.



INTERNATIONAL READING DYNAMICS INSTITUTE

The new Canadian home of Evelyn Wood Reading Dynamics
The only bilingual Canadian private school recognized by the Minister of Education (Quebec Permit No. 749833 Personal Development) teaching the Dynamics of Effective Reading through in-house and public group courses in 11 countries.

(514) 844-1941

450 SHERBROOKE E., SUITE 464 — (METRO SHERBROOKE)

Venez Vous Amuser

a la SOIREE CANADIENNE

Vendredi Feb 9, (Edifice Union)

7.00 hrs. DINER CANADIEN (caf  teria) \$2.00

8.30 hrs. DANSE CARR   ET SPECTACLE \$1.50

Genevieve Mauffette & Ensemble Gaston Pomerleau
(Salle de Bal)

Reservez d  s Maintenant!

Voyage de SKI MONT ORFORD

Depart Autobus Edifice Union Ven. 9 Feb. 7:30am

SKI ALPIN \$13.

SKI de RANDONNEE \$7.

Inclus dans ces prix: Transport, La Soiree Canadienne, et le Monte
Pente

Billets en Vente Tous Les Jours (Midi    2h.pm) FOYER UNION



Come over & have a good time at

La Soiree Canadienne

FRI FEB 9th. UNION BLDG

7:00PM FRENCH CANADIAN DINNER \$2.00

8:30PM SQUARE DANCE & FOLK SINGER . . . \$1.50

Genevieve Mauffette & Ensemble Gaston Pomerleau
Union Ballroom

Reserve Now!

MONT ORFORD SKI TRIP

Bus Departure Union Bldg Fri Feb 9 7:30am

DOWNHILL \$13.00

X-COUNTRY \$7.00

Price includes BUS—LIFTS & SOIREE CANADIENNE
Tickets on sale daily from NOON TO 2PM UNION LOBBYMcGill Hellenic Association
"DIOMIDIS KOMNINOS"

announces to Greek-speaking students

GENERAL ASSEMBLY

Thurs Feb 8 • 6 PM • Union Bldg. 310

a series of lectures on the

GREEK COMMUNITY OF MONTREAL

Feb 7, 21, 28 & March 7 • 7PM • Leacock 219

Eyes Examined

Eye Glasses Fitted

Contact Lenses

Dr. David Kwavnick, O.D.

Optometrist

Tel. 933-8700
933-81821535 Sherbrooke St. West
(Corner Guy)No they're
not, they're
just breathing
hard. See P.2CFRM
WED 3PM**WOMEN'S
RUGBY**

Interested in some fun?

The McGill Women's Rugby Club will start
their spring training on**Tues Feb 6th**

(that's today, folks)

8:30 PM**CURRIE GYMNASIUM**We'll be happy to teach all beginners
the necessary skills, scrumming,
tackling, running, passing and drinking!
McGill Women's Rugby—more than leather balls.**Heart Throb?**Put those special
feelings into wordsSay it with a
Classified!**ONLY \$1.00**

(max. 15 words)

Place your ad
at SADIE'S
Union Bldg.Applies for Feb. 14th
issue only. Deadline
is Feb. 13th at 11:30am**In a class
by itself**